



1960 - 2023



à vos côtés, ça rapproche !

Solidarité

Santé

Écoute

Engagement

Prévoyance

Prévention

Proximité

Bienveillance

Égalité

Innovation

Réseau

Chers membres, chers adhérentes et adhérents, chers partenaires,

Le temps passe, les années défilent, et voilà que notre mutuelle atteint un cap symbolique : ses 60 ans !

Quelle belle occasion de célébrer ensemble cette étape mémorable dans notre histoire.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce livret qui retrace 60 ans d'expérience au service de la santé.

À sa lecture vous constaterez que la Mutuelle de France Alpes du Sud est petite par sa taille mais grande par son cœur et qu'elle n'a pas pris une ride.

60 ans
Ça se fête !

La Mutuelle de France Alpes du Sud est une Mutuelle santé de l'économie sociale et solidaire ouverte à tous, sans sélection ni exclusion. La seule ayant son siège social dans les Alpes du Sud.

Elle a marqué l'histoire sociale des départements alpins par l'esprit de solidarité qui l'anime au quotidien.

Administrateurs, délégués, salariés, nous sommes fiers, 60 ans après sa création, de proposer une offre de santé de qualité et faire partie de cette grande famille solidaire.

Il faut bien reconnaître que 60 ans à vos côtés, ça rapproche !

 **Mutuellement vôtre**

Jean-Claude Eyraud
Président de la MFAS

60 ans d'actions à vos côtés

1960 › 1972 Page 4

1960 GAP Assemblée constitutive Mutuelle des Travailleurs des Hautes-Alpes
1963 SISTERON Assemblée constitutive Mutuelle Générale des Travailleurs des Basses-Alpes

1983 › 1992 Page 16

1985 Défense du tiers-payant
Convention Nationale APPEL « Pour la Santé et la Vie »
1986 Création de la Fédération des Mutuelles de France
1987 Campagne choc « Mon corps n'est pas une bagnole »
1992 Le président d'honneur de l'Union des Mutuelles 04 Marius Bonnet est fait chevalier de la Légion d'honneur

1973 › 1982 Page 10

1976 3 mois pour la santé, la sécurité sociale, la mutualité
1979 Bataille contre le TMOP, 7 millions de signatures !
1982 Création des premiers centres d'optique mutualiste à Gap et à Manosque

1993 › 2002 Page 22

1991, 1995, 1996 Création des centres de santé dentaire de Sisteron, Digne Briançon
1993 Naissance de la carte santé
2000 1^{er} Rallye de la solidarité
2002 Unification du mouvement mutualiste

2003 › 2012 Page 30

Un anniversaire et neuf inaugurations !

2004 Naissance de la « Mutuelle de France 04-05 »
2005 Rallye de la solidarité de Sainte-Tulle à Savines

2013 › 2023 Page 36

2014 Généralisation de la complémentaire santé en entreprise (ANI)
2015 Développement des mutuelles des administrés dites « mutuelles communales »
2017 Changement de nom de Mutuelle de France 04-05 en Mutuelle de France Alpes du Sud

1960/63 > 1972

Mutuelle des Travailleurs des Hautes-Alpes



l'émergence d'une mutualité qui prend parti

Mutuelle Générale
des Travailleurs
des Basses-Alpes



Le succès est au rendez-vous !

1960
1972

Début des années 60, avec la naissance d'une branche mutualiste, la FNMO (*) plus proche du mouvement ouvrier, prenant le parti de la défense de la Sécurité Sociale, œuvrant pour la démocratisation de l'accès aux soins... Des mutuelles porteuses de ces valeurs se créent en France et en particulier dans le sud-est.

Dans les Hautes-Alpes, à Gap le 25 octobre 1960, 29 personnes se réunissent, formant l'assemblée générale constitutive de la Mutuelle des Travailleurs des Hautes-Alpes. M. Mano, ouvrier du bâtiment, est élu président. Lui succède en 1963 C. Ferrero, agent EDF, puis, en 1969, Louis Blanc, retraité de l'Éducation nationale. Ils seront suivis par Henri Gastaldi et Michel Blando.

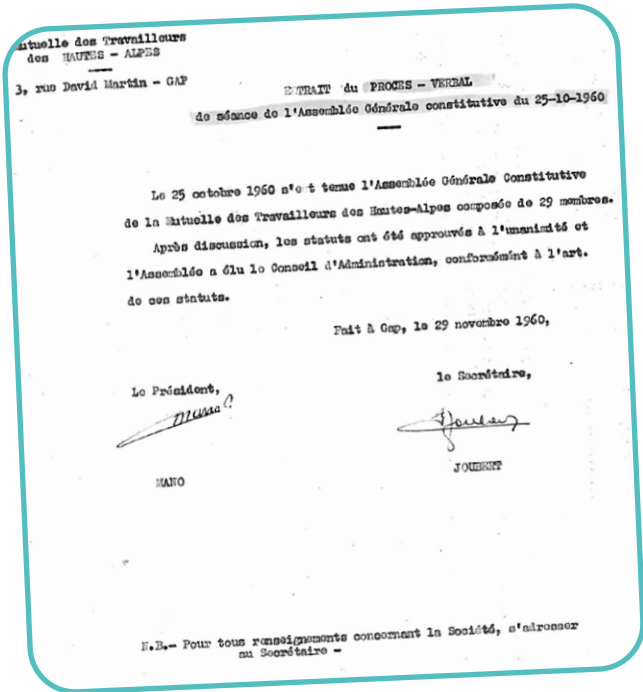
La mutuelle devient Mutuelle générale des Travailleurs des Hautes-Alpes.

1963

Dans les Basses-Alpes dès 1962 pour des raisons de proximité, quelques salariés du secteur de Sisteron décident de créer une section de la mutualité des travailleurs des Bouches-du-Rhône. Puis le 13 avril 1963, 49 délégués se réunissent en assemblée générale constitutive et créent la Mutuelle générale des Travailleurs des Basses-Alpes.

M. J. Jullien, retraité des Eaux et Forêts, est élu président. Il sera suivi par Raymond Alpe et Gérard Serreault. Les statuts sont approuvés le 12 mars et les locaux (une partie du 1^{er} étage des locaux actuels) sont inaugurés le 31 août.

*FNMO : Fédération Nationale des Mutuelles Ouvrières



Nouvelles orientations de la Mutuelle des travailleurs des Hautes-Alpes



Président de la Mutuelle des travailleurs des Hautes-Alpes, M. Jullien, devant l'Assemblée Générale tenue dimanche soir à la Maison du Travail, a traité un bref historique de l'organisation de la Mutuelle des Hautes-Alpes. M. Jullien a souligné que cette mutualité regroupe en fait les travailleurs des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. L'Assemblée se penchera également sur les dispositions relatives à l'adhésion des personnes venant de l'Etat, du patronat, des partis politiques et des organisations syndicales. M. Jullien a déclaré que désormais la mutualité est ouverte à tous ceux qui veulent adhérer. Elle doit être le seul fait des mutualistes, il lui faut prendre un nouveau départ et son essor peut être considérable. En conséquence, le conseil d'administration sera renouvelé en entier. Prévu pour se réunir le 15 octobre, en raison de l'absence de M. Jullien, l'Assemblée a décidé d'augmenter son mandat de 10 à 15 jours par an. Elle a aussi décidé de constituer un conseil d'administration. L'Assemblée a enfin décidé de constituer un conseil d'administration. L'Assemblée a enfin décidé de constituer un conseil d'administration.

LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS DES HAUTES-ALPES souhaite l'organisation d'un « véritable service de santé »



La Mutuelle des travailleurs des Hautes-Alpes : Gestion, certes, mais aussi action..



GAP. — Au cours de l'assemblée générale de la Mutuelle des travailleurs, toujours pour ce qui du dossier de la Sécurité sociale, le président Lucien

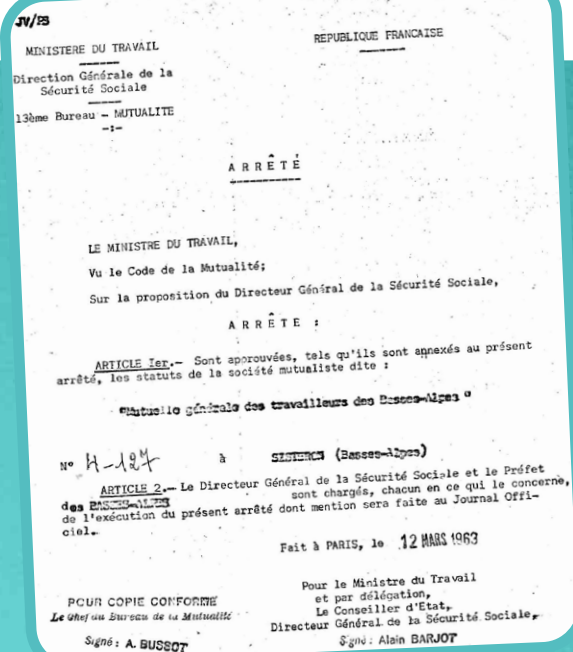
Pour lui, cette initiative est grave, une motion de protestation est adoptée à l'unanimité. On souhaite, à ce sujet, un « front uni » de la mutualité

avec notamment la réunion préparatoire de l'assemblée générale, tenue au début décembre à Briançon, avec trente quatre participants.

a été désigné comme président de l'Union départementale des Mutuelles des Hautes-Alpes. Pour lui aussi, la Mutuelle, si elle est un groupement de ces-

Néanmoins, dans une mesure de précautions l'assemblée générale décide le relèvement des cotisations de 10 pour cent. On souhaite aussi que les coti-

trier, Jacques Mattrel, Sabatier, Roger Thom, Emile Dorat, Rémi M., Jean-François Albranc



C'est l'émergence d'une mutualité qui prend parti.

Dès leur création ces Mutuelles générales de travailleurs « MGT 04 et 05 » impriment un rythme nouveau dans le paysage mutualiste des Alpes du Sud. C'est l'émergence d'une mutualité qui prend parti pour la Sécurité sociale, pour la prévention, pour la réalisation d'œuvres sociales, pour un développement de la mutualité en entreprise, pour une mutualité qui milite, qui veut, par son action, ses prestations, ses services, favoriser l'accès aux soins, le droit à la santé.

1967

Les MGT 04 et 05 constituent une « Union Mutualiste des Hautes et Basses-Alpes » afin de promouvoir des réalisations et services communs et permettre l'adhésion d'autres mutualités à la Mutualité des Travailleurs.

Plus tard cette union deviendra l'« Union Mutualiste des Travailleurs des Alpes de Haute-Provence »

Le Conseil d'administration interdépartemental la Mutuelle des Travailleurs s'est réuni à Sisteron



La discussion porte à l'ordre du jour : L'évolution du mouvement mutualiste dans les deux départements (Hautes et Basses-Alpes). Elle se félicite du bon départ pris dans les Hautes-Alpes, ainsi que sur la région de Manosque et Cadarache pour les Basses-Alpes. Elle souhaite que les artisans mutualistes complètent ou tiennent les seuls responsables de la santé, défense de leur droit à la santé.

» 1968

Le Succès est au rendez-vous !

Que ce soit à Gap ou à Sisteron, de nombreux salariés rejoignent les 2 mutuelles. L'appui de la MGT des Bouches-du-Rhône est essentiel et comme le disait un Président « *Grâce à l'effort des camarades retraités qui veulent bien y consacrer une partie de leur liberté* ».

Mais ces bases demeurent fragiles. Aussi, dès la fin 63, le président de la MGT 04, considérant qu'une mutuelle « *est d'autant plus forte qu'elle comprend un grand nombre d'adhérents* » propose à son homologue du 05 de constituer une mutuelle interdépartementale.

Pour leur 10^e anniversaire, au milieu des années 70, les « MGT 04 et 05 » sont désormais bien ancrées dans le territoire alpin. Parties de rien quelques années plus tôt, fortes de 1251 adhérents dans le 05 et 2601 dans le 04, elles sont installées à Gap, Briançon, Sisteron, Digne et Manosque.



Le 31 mars 1968, l'AG de la MGT04 adopte la résolution suivante

DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE

RESOLUTION

Les Membres de la Mutuelle Générale des Travailleurs des Basses Alpes, réunis en Assemblée Générale le 31 MARS 1968 Salle de la Mairie à SISTERON, après avoir entendu l'exposé sur la Sécurité Sociale et sur les ordonnances.

CONSIDERANT - que l'application des ordonnances a provoqué d'importants préjudices financiers aux budgets des salaires. Que la suppression de système "Tiers Payant" instauré par les Mutuelles, porterait une grave atteinte au droit à la santé des travailleurs.

EXIGENT - Qu'un débat sur les ordonnances s'ouvre devant le parlement dès la prochaine session parlementaire. que toutes les ordonnances prises à l'encontre de la Sécurité Sociale et des travailleurs soient abrogées. Qu'une véritable politique sociale soit enfin instaurée pour le plus grand bien des travailleurs et de leur famille.

Ils sont prêt à participer à tous les mouvements qui pourront être organisés pour la défense de la Sécurité Sociale et le droit à la santé pour eux-mêmes et les membres de leur famille.

La Mutualité des Travailleurs est une composante importante et active du mouvement social alpin avec laquelle il faut désormais compter.

» 1972

Dans les Basses-Alpes devenues Alpes de Haute Provence, la contribution de Daniel Le Scornet devenu un responsable de la Fédération des Mutuelles de Travailleurs a été déterminante pour l'émergence et la reconnaissance de la MGT.

Daniel Le Scornet



1973 › 1982

Action, Gestion, Réalisation

À Gap et Manosque création des premiers
centres d'optique mutualiste

3 mois pour la santé,
la sécurité sociale,
la Mutualité



La bataille
contre le TMOP,
7 millions
de signatures !



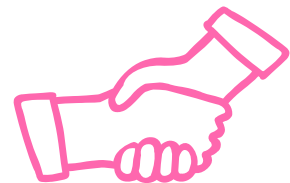
1973
1982

Dans cette décennie, sur la période 1976/1983 la Mutualité des Travailleurs dans nos départements alpins va connaître un essor sans précédent. L'image d'un mouvement social fort, intervenant dans le domaine du social et de la santé était définitivement implantée.

La mutualité s'exprime principalement par sa gestion, par ses réalisations. C'est ce qui fait son originalité et la distingue des autres formes d'organisations sociales et volontaires.

› 1976

La MGT 04 organise une action intitulée « **3 mois pour la santé, la sécurité sociale, la mutualité** ». Un grand moment pour le développement de la MGT 04 ! Cette action est ponctuée de débats, de colloque (avec Louis Calisti), de théâtre de rue, de jeux, de concours, de musique et par la présentation en avant-première nationale du film « La comédie du train des Pignes » suivi d'un débat avec le réalisateur F. Chavannes.



› 1978

Le 4 juin : On fait aussi la « fête » !

200 personnes participent à la journée familiale organisée de la Mutualité des travailleurs dans le parc des salettes à Château-Arnoux. Journée de détente, de rencontre, d'amitié qui débute avec un groupe folklorique. Puis, au grand plaisir des enfants, le théâtre de Haute-Provence présente la pièce « *Fais-moi ci, fais-moi ça, fais-moi rire* ». Et bien entendu le concours de boules, la buvette... Une excellente journée !



**CONTRIBUTION
A LA DOCTRINE
ET A L'ACTION
MUTUALISTES**

ÉVIAN
8/10 juin 1978
III^e Congrès



En juin, au congrès d'Evian : « **Gestion, Action, Réalisation** » devient la « marque de fabrique » de la Mutualité des travailleurs.



La délégation 04

Roger Landréat Pt Mutuelle de Digne, Max treffs Pt Mutuelle des travailleurs indépendants, René Blandin Pt Mutuelle de Sisteron, Gérard Benoit Directeur, Louis Velay Mutuelle des PTT, Roland Blandin Mutuelle de Manosque, Daniel Brunengo Pt Mutuelle Manosque, Noel Calzada Pt UMT 04 et c'est Denise Rei déléguée au congrès qui prend la photo.



➤ 1979

La bataille contre le TMOP bat son plein : on manifeste, on pétitionne (7 millions de signatures), pour l'abrogation du TMOP (ticket modérateur d'ordre public), loi mettant en cause les libertés mutualistes.

Quand toute la mutualité se met en marche... on gagne !

À Gap l'Union Départementale des Sociétés Mutualistes FNMF présidée par Lucien Blanc crée sa 1^{re} œuvre sociale, un centre d'optique Mutualiste.

➤ 1980

18 et 19 avril à Paris les Assises de la santé, de la sécurité sociale et de la mutualité

Nos mutuelles se sont pleinement engagées dans la préparation de ces Assises nationales en organisant à Briançon et Gap des rencontres mutualistes d'entreprises (Rhône-azur, agents territoriaux...) et par des rencontres-débat à Manosque, Sisteron et Digne-les-Bains.

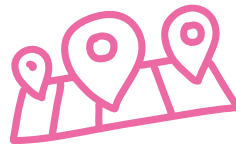
Manosque le 14 avril 1980 Daniel Brunengo, Gérard Benoit, Noël Calzada



➤ 1982

À Manosque, l'Union Mutualiste des Travailleurs, présidée par Noël Calzada, crée sa 1^{re} œuvre sociale, Le centre d'optique Mutualiste de Manosque. Il sera inauguré le 23 octobre 1985 en présence de Louis Calisti, Président de la FNMT.

Les opticiens
Philippe Gassier
& Jean-Louis Monier



Fin décembre cette décennie se clôture par la présentation dans nos départements alpins du livre de Louis Calisti « La Mutualité en Mouvement ».

À Digne-les-Bains, dans le cadre du festival du Livre Louis Calisti est venu présenter et dédicacer son ouvrage.

1983 › 1992

Création de la Fédération
des Mutuelles de France



La mutualité
honorée



Défense du
tiers-payant

« Mon corps n'est pas une bagnole »

1983
1992

Nos mutuelles du 04 et du 05 sur tous les fronts !

Dans l'action avec la bataille du tiers-payant dans les Alpes de Haute-Provence ; Dans les réalisations avec la création de notre premier centre de santé dentaire à Manosque, du centre d'optique à Digne les Bains ; Dans l'histoire avec la fondation de la Fédération des Mutuelles de France ; Dans la communication avec la campagne « Mon corps n'est pas une bagnole » qui résonne encore aujourd'hui ; Dans la distinction, avec le président d'honneur de notre Union Mutualiste 04 qui est fait chevalier de la Légion d'honneur.



› 1983

La Mutuelle fête à Sisteron ses 20 ans

De gauche à droite : René Blandin Pt Mutuelle Familiale Sisteron, Lucien Blanc Pt MGT Hautes-Alpes, Daniel Le Scornet Secrétaire Général FNMT, Paul Bernard Conseiller Général, Daniel Spagnou Maire de Sisteron, Robert Niel, Marcel Clément Conseiller Général, Gérard Benoit Directeur Mutuelles Familiales AHP.

› 1983/1992

Cette décennie voit aussi la création de trois mutuelles :

La « **Mutuelle jeunes** » présidée par Françoise Peyron.

La « **Mutu des animaux** » présidée (Asso Santé Animaux) par Michel Piar-Genevois.

La « **Mutuelle de l'habitat** » présidée par Raymond Breissand.



Stand foire expo Sisteron
Véronique Reymond



Stand foire expo Sisteron,
Virginie Béraud,
Françoise Peyron



En mars, Inauguration du centre d'optique mutualiste de Digne-les-Bains et des nouveaux locaux de la mutuelle

› 1984

Dès 1984, la FNMF exerce une pression sur ses unions départementales afin qu'elles excluent les mutuelles adhérentes à la FNMT. Ainsi l'UD de la FNMF 04 procédera à l'exclusion de 4 de nos Mutuelles (Mutuelles de Sisteron, Digne-les-Bains, Manosque et la Mutuelle des Travailleurs indépendants). Six autres Unions FNMF, dont celle du 05, refusant de se soumettre à ce diktat seront elles-mêmes radiées de la FNMF !

Ces 6 UD radiées lancent alors un appel aux Mutuelles de France. Cet appel aboutira au congrès constitutif de la Fédération des Mutuelles de France le 31 janvier 1986 à Paris.

Tiers payant

L'objectif fondamental de la Mutualité est de favoriser l'accès aux soins, réduire les inégalités devant la maladie. Parmi les nombreux services et actions développés par la Mutualité, le service dit de "Tiers payant" est unanimement apprécié par les mutualistes et il contribue efficacement à l'accès aux soins. Il permet aux assurés sociaux mutualistes de ne pas faire l'avance des dépenses de santé couvertes par la Sécurité Sociale et la Mutualité. Alors que se construit dans les Alpes-de-Haute-Provence entre les partenaires concernés (Sécurité Sociale, pharmaciens, Mutualité) un nouveau projet de tiers-payant pharmaceutique plus simple, plus rationnel, moins onéreux, se dessine une volonté d'en exclure l'Union Mutualiste des Travailleurs des A.H.P. et ses 20.000 sociétaires.

Mutuelle : du latin « Meum Tuum » ou « Ce qui est à moi est à toi »

Voilà un mot, qui par ses origines dit bien ce qu'il veut dire. Et pourtant, le constat dressé samedi dernier par les responsables de la Mutualité des Travailleurs, lors d'une conférence de presse, donne à réfléchir. Evolutions : « Si une disposition prise par la CPAM le 2 mai dernier était appliquée, certains assurés sociaux mutualistes auraient accès à un nouveau système conventionnel de tiers-payant pharmaceutique et d'autres n'y auraient pas accès. Certes les anciens dispositifs de tiers-payant, pour ces derniers assurés sociaux mutualistes, seraient maintenus mais cela n'empêcherait pas une obstruction de l'égalité d'accès devant le service pu-

blic en défavorisant les 20.000 assurés sociaux mutualistes relevant de l'Union Mutualiste des Travailleurs. C'est donc une situation insensée et cela pour plusieurs raisons, outre le caractère injuste cité précédemment : parce que l'application de la décision de la Sécurité Sociale trait à l'encadrement de l'harmonisation des processus de tiers payant pourtant souhaitée par tous. Rien sur un plan technique, administratif ou institutionnel (code de la mutualité et de la sécurité sociale) ne pourrait justifier une telle décision. La décision de la CPAM a été émise par un pseudo accord entre la sécurité sociale et le plan national

et la mutualité française lequel attribuerait à cette dernière l'exclusivité du tiers-payant. C'est absolument faux. Il n'y a pas d'accord national allant dans ce sens. Enfin, un dernier point concernant : cette position de la caisse a été demandée et défendue par les représentants de la mutualité française au conseil d'administration, juste quelques jours avant le congrès national de la mutualité française dont le thème principal était : La Solidarité ! Aussi la mutualité des travailleurs a-t-elle décidé de tout faire, de tout tenter, pour obtenir l'annulation de cette disposition et la mise en place d'une convention assurant des droits égaux pour tous les assurés sociaux mutualistes.

› 1985

Défense du tiers-payant !

Stupeur ! Avril 1985, une délibération de la CPAM04 remet en cause le tiers-payant pour la Mutualité des travailleurs 04. Des mois plus tard, la DRASS PACA annulera cette décision après une forte protestation et mobilisation des mutualistes, des administrateurs, du conseil général, de maires, de syndicalistes, après des manifestations, une délégation au ministère...



Rassemblement
devant la CPAM 04



Pierre Girardot conseiller général
des Alpes-de-Haute-Provence

26 Avril Convention Nationale APPEL « Pour la Santé et la Vie »

L'unité mutualiste est dans l'impasse, la mutualité est divisée comme l'exprime cette photo prise le 31 mai 1985, à Lyon où se tenaient simultanément deux congrès mutualistes, le nôtre, le congrès unitaire de la FNMT en marge de celui de la FNMF.



PASSIONNÉMENT UNITAIRES



PREMIÈRE JOURNÉE
DES DEUX CONGRÈS

1986

31 janvier à Paris a lieu le congrès constitutif de la Fédération des Mutuelles de France, en réponse à la politique d'exclusion de la FNMF de six de ses unions, refusant de radier les mutuelles affiliées aux deux fédérations, dont l'UD FNMF des Hautes-Alpes.

Celle-ci avec les 5 autres UD exclues (13-83-20a -20b-29) et la FNMT composeront alors la base des délégués formant la FMF.



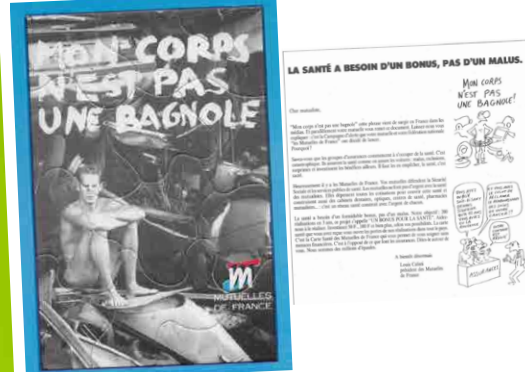
Au 1^{er} rang la délégation des Hautes-Alpes dont Raymond Aitelli, Lucien Blanc, Lucie Aitelli, Claudette Arnaud et à sa droite Michel Blando

Au 3^e rang on distingue la délégation des Alpes-de-Haute-Provence dont René Blandin, Daniel Brunengo, Virginie Béraud, Gérard Benoit

1987

Mon corps n'est pas une bagnole

Les Mutuelles de France se mobilisent contre l'intrusion des compagnies d'assurance privées lucratives dans le domaine de la santé et en dénoncent les effets. C'est la campagne « **Mon corps n'est pas une bagnole** ». Nos mutuelles des Alpes du sud s'engagent pleinement dans cette campagne.



Le Puzzle de la campagne

1988

Éloge du social

Daniel Le Scornet, secrétaire Général de la FMF dédicace son livre à la librairie « Au poivre d'âne » à Manosque



1991

Création du 1^{er} centre mutualiste de santé dentaire à Manosque

1992

21 avril, la Mutualité honorée

Le président d'honneur de notre Union des Mutuelles 04 Marius Bonnet, infatigable militant du social, est fait Chevalier de la Légion d'honneur au titre de ses activités mutualistes et syndicales. C'est Louis Calisti, président fondateur de la Fédération des Mutuelles de France, qui lui remettra cette distinction le 26 septembre 1992 à Sainte-Tulle.

De gauche à droite : Daniel Brunengo, président de la Mutuelle de Manosque, François Moreau, président de l'UM 04, Gérard Serreault, président de la Mutuelle de Sisteron, Marius Bonnet, Gérard Benoit Directeur, Louis Calisti, et Lucien Molino, président fondateur de « la Vie Mutualiste »



1993 › 2002

La carte santé : une innovation



L'unification mutualiste



1^{er} rallye
de la solidarité

Création des centres de santé dentaire
de Sisteron, Digne, Briançon

1993
2002

Cette décennie est marquée par des engagements forts tant par des solutions innovantes proposées aux adhérents, que par le développement d'oeuvres sociales, ainsi que des actions de solidarité locales ou internationales où la Mutualité se distingue.

Plus unie que jamais, elle est simplement elle-même et joue pleinement son rôle.



À Sisteron, Daniel Le Scornet Président FNMT,
Daniel Spagnou Maire de Sisteron,
Marius Bonnet Président d'honneur de l'UMT 04,
Mario De Nadai Conseiller Général



Les enfants avec
le dessin primé
du concours
dont le thème
était la solidarité.



Avec la « carte santé »,
notre mutuelle à Gap et Sisteron s'affirme
comme une source d'innovation



1993

30^e anniversaire Sisteron Un grand moment...

- **solennel** avec les allocutions de Gérard Serreault Président Mutuelle de Sisteron, de Francois Moreau Président de l'UMT 04, Daniel Le Scornet Président FNMT et de Monsieur le Maire de Sisteron,
- **convivial**, musical avec la chorale de Sisteron, artistique avec une expo peinture présentant une rétrospective des oeuvres de Robert Javel, des aquarelles de Luis Clément, et des oeuvres de l'artiste BESSOMPIERRE, concours de dessins avec les enfants des écoles élémentaires,
- **sportif** avec le Grand prix cycliste des Mutuelles de France en présence de Daniel Le Scornet, Monsieur le Maire de Sisteron et de 120 convives administrateurs, salariés, mutualistes, invités...

La carte santé a été la première application française de carte à mémoire dans le domaine de la santé. Multiservices, elle permettait l'ouverture des droits pour le Tiers payant et l'électronisation de la transaction. Elle avait aussi une fonction monétique. La mutuelle pouvait ainsi proposer une dispense d'avance d'argent en toutes circonstances, mais s'y est surtout ajouté une fonction santé (établissement du dossier médical) et une fonction prévention avec le dossier de surveillance et de suivi médical individuel. Elle a connu un franc succès. À Sisteron, la quasi totalité des professionnels de santé avait été équipée de lecteurs de cartes.

**Cet outil de carte à mémoire permet 3 fonctions :
des missions administratives et de tiers-payant, le
port du carnet de santé et le paiement bancaire.**

Au centre de la photo,
Gilbert ARIRA chef de projet C3S Carte Santé,
lors de sa présentation à Digne-les-Bains



1991, 1995, 1996

Création des centres de santé dentaire de Sisteron, Digne et Briançon

Sur sa lancée et la réussite du premier centre de santé dentaire de Manosque, les unions mutualistes des Alpes de Haute-Provence et des Hautes Alpes accélèrent leur développement dans la création de centres de santé dentaire. Les besoins et les attentes des assurés sociaux et mutualiste sont énormes. Ces centres totalisent 8 fauteuils dentaires, 12 en incluant ceux du centre de santé de Manosque. Le GIE Dentimut créé par la FMF constitue une aide performante, à la création, à l'accompagnement et à la gestion des centres de santé dentaire.



➤ 1996
Action SIDA



Notre Mutuelle occupera sur les questions de la santé et de la prévention une place importante : **organisation des États généraux de la Santé, l'action contre le SIDA avec l'organisation d'un concert rock mémorable à Château-Arnoux, en partenariat avec « Act'up » et « Albatros » et un grand débat en présence du Professeur Jean-Claude Chermann, en partenariat avec une journaliste de VIVA.**

PROGRAMME

14 h 00	Ouverture - Accueil - Expo*
14 h 30	Présentation de l'association Albatros au travers, notamment, d'une vidéo sur son action au Bénin.
15 h 00	Ouverture des débats en présence du Professeur Jean-Claude CHERMAN , directeur de recherche à l'INSERM, co-découvreur du virus du SIDA : • présentation des participants, des règles du jeu, du pourquoi de l'engagement des Mutuelles de France dans cette action. • le pourquoi de l'engagement d'Albatros.
15 h 30	Restitution des résultats de l'enquête : que savent les jeunes des AHP sur le SIDA ? Que font-ils pour s'en protéger ? Que veulent-ils ? DÉBAT conduit et animé par Jacqueline de Grandmaison (VIVA) avec la participation de Rachid (Albatros) .
16 h 15	Pause : • Chanson-poésie réalisée par l'association AJIR, • «Frotti-Frotta», vidéo micro-trottoir réalisée par des jeunes de Manosque.
16 h 45	SIDA, SOLIDARITÉ, SOCIÉTÉ : la volonté exprimée par les jeunes de lutter contre l'exclusion des malades et d'agir pour la prévention, ici et en Afrique. Leur attitude face à la maladie selon leur statut social, leur milieu de vie... Restitution des résultats de l'enquête. DÉBAT conduit et animé par Jacqueline de Grandmaison (VIVA) avec la participation de Rachid (Albatros) .
17 h 45	Clôture des débats, conclusions et perspectives.
18 h 15	Animation musicale et chorégraphique par le groupe «Spectacle et partage»
19 h 00	Apéritif - buffet
21 h 00	«Rue des Martyrs», interprété par la troupe « <i>En compagnie des oliviers</i> ». C'est l'histoire d'une petite fille passée un soir dans la rue des Martyrs, c'est l'histoire d'un homme, l'histoire d'une femme, c'est notre histoire à tous... Un spectacle qui ne se raconte pas : il se vit... Mise en scène : Jean-Pierre Georges. Projet Mutualité Française.

* Au long de cette journée pourra être visitée l'exposition *Bulle d'amour dont le message - l'amour, ça se préserve - intègre une dimension romantique essentielle aux jeunes... de tous âges. Dix-huit panneaux tracent un chemin poétique et symbolique associé à la réflexion, au plaisir, à la mort, à la fidélité, au couple. Cette exposition porte la poésie au secours de la prévention.*

► CHATEAU-ARNOUX : LE ROCK CONTRE LE SIDA

Le **Provençal** **DIMANCHE**

December 22, January 1999

ROCK CONTRE SIDA A CHATEAU-ARNOUX

Information d'abord !



Salle archi-cembla pour écouter les rockers de la région alpine (Photo Chris)

pas aborder la transmission du virus. D'ailleurs les jeunes connaissent ça. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils adoptent l'usage du préservatif. La moitié d'entre eux ont une attitude à risque. Il y a un vrai décalage entre la perception du

préservatif et son usage
poursuit Gérard Bonoit en-
touré des membres d'Act
Up Marseille et des jeunes
d'Alliatris. Mais cela s'ex-
prie. Il y a la timidité, la
fragilité psychologique, le
premier repêl. C'est pour
ce qu'il faut un autre lan-

l'oubli... et de ne pas être en décalage avec la jeunesse et sa vérité de tous les jours. Il y va de l'avenir du monde. Tout simplement!

Et le rock, a un rôle à jouer, dans cette vaste partition de l'information.



Les organisateurs du concert et les musiciens (Photo Chris

Ouvrir les yeux sur le Népal

« Mutoptic » et « Solidarité sans frontières » mobilisés pour donner de précieuses lunettes à un pays où la cécité s'élève en véritable fléau

Le jour se lève sur la plus formidable barrière montagneuse de la planète.

Les prévisions météo viennent barrer l'imposante brèche de huit mille mètres, vertigineux métrés de sommets mystiques, toujours touchés de doigts mais jamais dominés, indomptables.

Moment d'une insensée inselle où l'âme mesure son humilité. Humble par force et comme envouté par un je-ne-sais-quoi venu de je-ne-sais-

deux centres « Multipro » ont décidé de s'associer à une grande opération de solidarité consistant à collecter plus d'un million de francs pour venir en aide au Népét.

C'est donc sous le signe de l'espoir que le président de « Solidarité sans frontières », M. Stéphane Audebert, a reçu 400 paires de chaussures et 400 paires de vêtements de M. Gérard Bérard, représentant l'USA 84. Elles seront remises au SFR, distribuées et récupérées avant d'être acheminées au Népét avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La France est l'un des donateurs les plus importants.

Cette initiative — la seconde du genre depuis 600 pages avant Jésus-Christ — a des effets dommageables, mais elle est parfaitement et amplement compensée par les avantages qu'elle procure à la fois au président Adji et au monde des 110 centres « Mutualité » de l'hexagone avec une camionnette personnellement mise à disposition par le garage l'ont afin de recueillir les précieux puanteurs de la rue.

Un dispensaire sur le Toit du monde
En marge des actions promues au Burkina Faso, au Vietnam ou encore au Sri-Lanka, les Mutuelles poursuivent l'association à une nouvelle entreprise à laquelle J. Beaume travaille depuis trois ans.

Il s'agit de construire un dispensaire dans un petit village isolé et frontalier, Turkey-Oyan, situé à trois jours de marche de Kermanshah et distant de deux heures des plus proches bourgades.

Ce projet recevra le concours de la population ainsi que de mécènes et aura en outre pour origine d'être confié à Alain Moreau, musicien et handikapé moteur. Première réalisation française au Népal, cette antenne médicale témoignera ainsi d'un formidable état de générosité tout en dépassant les inadéquates *a priori* maintes fois dirigés à l'adresse des handicapés.

Toutefois, l'histoire n'est pas plus
autant plus grand mais des milliers d'habitants
suront des moyens supplémentaires pour faire
face à leurs difficultés. Peu à peu les questions
internationales s'intègrent à la vie interne des
nations de France des A.-N.-P. Comment d'al-
leurs pourrions-nous faire autrement ? La Mutua-

à ces pays nos savoirs et nos pratiques de solidarité", devait conclure Gérard Benoit.

**Toujours solidaire...
même à l'international !**

Nos Mutuelles se sont souvent engagées dans des actions de Solidarité internationale

■ **Au Népal** en partenariat avec « Solidarité Sans Frontières » et son Président Raymond Aitelli par ailleurs Directeur de la Mutuelle de France 05, Jacques Baume chargé d'acheminer les lunettes de nos centres d'optique MUTOPTIC.

La mutualité a soutenu en 1992 l'opération de collecte « Pour les yeux qui ont quelque chose à dire ».

■ **Au Bénin** en partenariat avec l'association Albatros.

■ **Au Burkina Faso** avec Véronique Reymond, notre conseillère mutualiste, le sourire de la Mutuelle, disparue en décembre 2022.



rassemblement
 à 9 h 30 à RENAULT MANOSQUE
 pour d'un petit déjeuner.

Rassemblements
 et inscriptions :

MUTUELLE DE FRANCE 04 
 L'EDUCATION, L'ENTRAÏNE, LA RECONSTRUCTION
 100 rue de la République - 04100 MANOSQUE

SISTERON 04 92 61 14 96
DIGNE 04 92 31 11 31
MANOSQUE 04 92 92 51 14
 04 92 75 68 60

engrenage 
 100 rue de la République - 04100 MANOSQUE

RENAULT 
 DIGNE & MANOSQUE

L'ensemble des participants, valides et handicapés, prêts à partir pour... (Photo : ...)

L'espace d'une page nous permet de vous proposer sur un temps limité les Livres Mutuels de France, Renault Digne et Montargis, le Club Espagnole ont mis leurs efforts pour mettre à bas le mal mathématiquement trop souvent franchir entre valides et handicapés.

Dans un rallye hospitalier Rallye des Handicapés, un handicapé



MUTUELLE DE FRANCE 04   Elus CGT au CHSCT Atofina

Pour les Hautes-Alpes : La FNMF, le Président J. Pellegrin, la CGT, le secrétaire H. Marfourie, la FMF, le Président P. Martel, la CFDT le secrétaire P. Lissy, la FEN, J. Ruizon, la FSU le secrétaire B. Hodoul.

Les organisations syndi-

2003 › 2012

Naissance de la
« Mutuelle de France 04-05 »



Le rallye
de la solidarité



Une mutuelle
en plein essor

Un anniversaire, une création,
neuf inaugurations !

2003
2012

Cette décennie reflète bien cette valeur première de la mutualité : Promouvoir l'accès aux soins pour tous.

Le groupe Mutuelles de France dans les Alpes du Sud, continue de marcher et d'avancer sur ses « deux jambes » !

C'est-à-dire, l'activité « complémentaire santé » d'une part et le « réseau de centres de santé, dentaire, d'optique et d'audioprothèse » d'autre part.

La 11^e réalisation sanitaire tant attendue, un centre d'audioprothèse, arrive enfin... à Gap. Centres d'optique, dentaire, agences mutuelles se rénovent et/ou se déplacent.

La densité de centres de santé dentaire et d'optique par habitant est sans pareille en région Sud. L'accès aux soins dans des domaines où les restes à charge sont élevés (optique, dentaire, audioprothèse) est ainsi facilité à des coûts maîtrisés et dans la proximité.

› 2003

29 novembre : Un anniversaire et deux inaugurations à Manosque !

Le samedi 29 novembre 2003 un grand moment pour la mutualité !

En effet c'est le 40^e anniversaire de la mutuelle, mais c'est aussi l'inauguration des nouveaux locaux du centre d'optique mutualiste « MUTOPTIC » à Manosque au 10 Bd E. Bourges, ainsi que ceux de la Mutuelle de France 04 à Manosque à la rue de la Reine Jeanne.

C'est en présence du Vice-Président de la FMF Jean-Paul Benoit, que cette triple manifestation s'est déroulée.

Inauguration et anniversaire sont toujours des moments importants, signes que nous avançons, que nous créons ! Avec toujours le même crédo et la même vitalité qu'à nos débuts en 1960/1963 à savoir : l'accès aux soins et à la santé pour tous.



De gauche à droite : Gérard Benoit, Gérard Serreault, Jean-Paul Benoit, Pierre Martel



Séquence émotion lors de la remise par Gérard Serreault aux mutualistes de la 1^{re} heure, un cadeau souvenir et le livre d'Anne-Marie THOMAZEAU Le Pari Solidaire, histoire de la mutualité



› 2004

Constitution de la Mutuelle de France 04-05

Les exigences réglementaires et prudentielles d'une part, la recherche d'une forme d'organisation mutualiste permettant de conjuguer optimisation des moyens et proximité d'autre part, cinq mutuelles créent la « Mutuelle de France 04-05 », au terme d'un processus de fusion en 2004.

Cette mutuelle prendra en 2017 le nom de « Mutuelle de France Alpes du Sud ».

Les Présidents de cette nouvelle entité sont Gérard Serreault jusqu'en 2013, puis Gérard Benoit jusqu'en 2020 et Jean-Claude Eyraud depuis cette date.

Nous tenons à remercier ces Mutuelles pour l'adhésion à ce projet de fusion ainsi que l'ex CE de l'entreprise Louis Jean pour la dévolution à la mutuelle de son bien immobilier, à savoir les locaux Passage Montjoie à GAP dont fait notamment partie la Salle de réunion « La Mutualité ».

Mais ce sont aussi des moments conviviaux, et festifs comme la manifestation en musique « Provençale » dans les rues de Manosque, du centre d'optique à la Mutuelle, ou encore le gâteau d'anniversaire aux couleurs et messages des Mutuelles de France, réalisé par Paul Amoros.

Instant politique aussi comme le relève le journal « La Marseillaise »



Inauguration du nouveau Mutoptic

Mutuelle de France

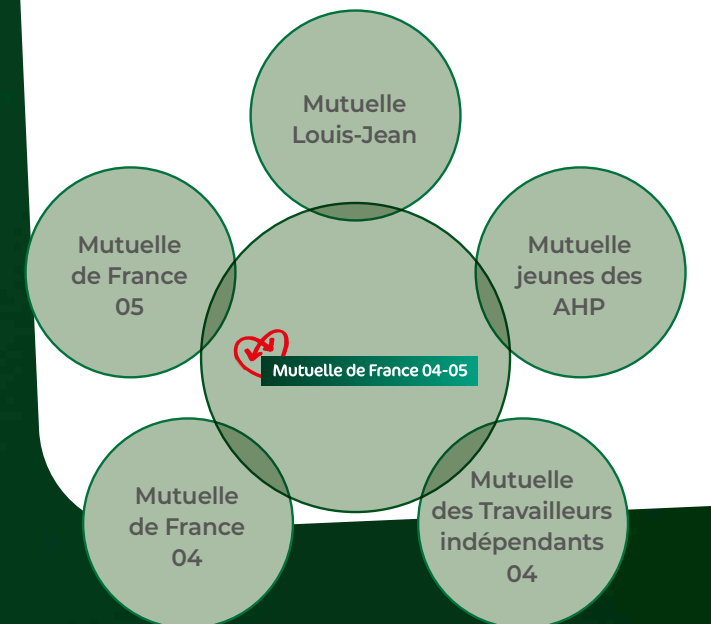
L'urgence de réagir aux mesures sans précédent de déremboursement

Le 40^{ème} anniversaire de la Mutuelle de France a été aussi l'occasion, en présence du Président Gérard Serreault d'inaugurer le nouveau bureau mutualiste installé au Saint Exupéry, rue Reine Jeanne ainsi que le nouveau magasin Mutoptic au 10 bis du Bd Elémir Bourges. Cette célébration a été samedi

leurs quelques quarante années de fidélité. En 1963, une poignée de militants de la région créaient la Mutuelle Générale des Travailleurs des Basses-Alpes. Quarante ans plus tard le réseau de la Mutuelle de France 04 emploie 47 salariés, compte 2 centres mutualistes Mutoptic, à Digne et à Manosque, 4 centre de santé dentaires, à Digne, à Manosque, à Sisteron et, depuis le 22 septembre, à Sainte-Tulle.

C'est avec détermination que les administrateurs de la Mutuelle de France font en

cause son financement, sans étudier la possibilité de nouvelles ressources comme pourrait l'être, par exemple, la mis à contribution des richesses générées par la valeur ajoutée de l'activité économique et financière. Ressources indispensables pour financer des prestations dignes de ce 21^{ème} siècle et dont la population a besoin (il n'est qu'à rappeler les carences du système actuel mises en évidence par la séquence négative de cet été). Toute cette procédure négative se trouve confirmée par le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il est donc in-



› 2005

Rallye de la solidarité

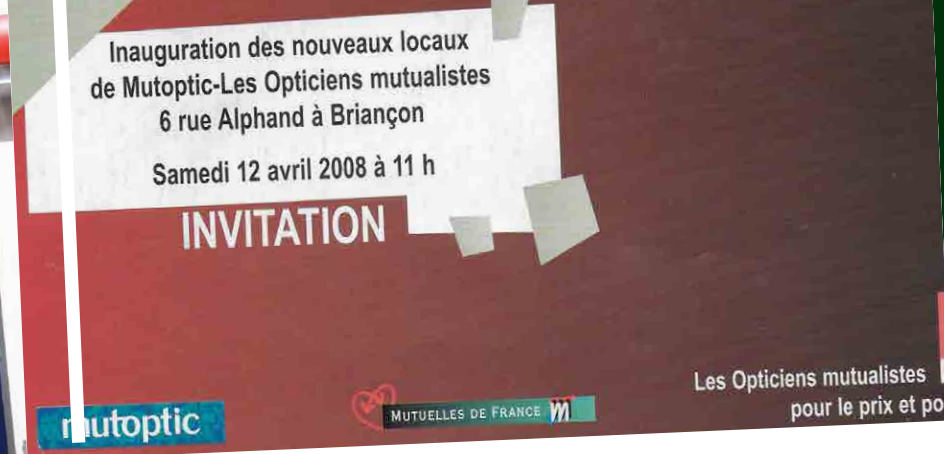
De Sainte-Tulle à Savines, ce 21 mai 2005, s'est déroulée la 3^e édition du « **Rallye de la Solidarité** » organisée par la Mutuelle de France 04-05 en partenariat avec le club Engrenage, les motards, Renault Digne Manosque Gap et avec le concours des collectivités locales, notamment à Sisteron, Gap, Embrun.

Le principe d'une telle manifestation est de permettre à des personnes en situation de handicap de voyager à travers les Alpes du Sud avec un moyen de locomotion exceptionnel (véhicules de collection ou de courses, motos...)

Un grand merci à Paul AMOROS pour ces moments de loisirs, de fraternité et de solidarité qu'il a initiés et pérennisés.



Chantal Eyméoud,
maire d'Embrun
et Paul Amoros



› 2012

Mutoptic devient les Opticiens Mutualistes

Le 12 avril a lieu l'inauguration des nouveaux locaux du centre d'optique Mutualiste à Briançon, et de la nouvelle enseigne.

Cette inauguration c'est celle de l'union de l'optique mutualiste sous une seule enseigne. Parce qu'elles sont animées par les mêmes valeurs, les Mutuelles de France et la Mutualité Française s'associent pour renforcer le réseau mutualiste en regroupant leurs réseaux d'opticiens sous une même enseigne : « Les Opticiens Mutualistes ». Un réseau solidaire, un réseau puissant fort de 60 magasins, un réseau déterminé qui continuera à créer notre différence mutualiste.



En présence de :

Jean-Paul Benoit Vice-Président de la FMF,
Christian Py Président de Cooptimut,
Michel Lapierre Président du GIE,
Jean-Paul Panzani Président FMF,
Jean-Claude Eyraud et Gérard Benoit
Président et Directeur de la MAS 04-05,
Michel Blando vice-Président de la MAS 04-05

› 2006

28 janvier : double inauguration à Digne !

Inauguration des nouveaux locaux de Mutoptic et de la Mutuelle de France 04-05 en présence de Guillaume Dieterlen Directeur GIE MUTOPTIC et de Thierry Marque Président Mutuelles de France Méditerranée.



› 2010

23 janvier : triple inauguration à Gap !

C'est en présence de Jean-Paul Benoit Vice-Président de la FMF que se déroule à Gap cette triple inauguration à commencer par le centre d'audioprothèse « Audition Mutualiste » notre 11^e réalisation sanitaire dans les Alpes du Sud.

Ensuite la nouvelle agence de la Mutuelle Boulevard de la Libération et enfin la salle de réunion baptisée « La Mutualité » dans les anciens locaux de la mutuelle Louis Jean. Cette salle de réunion à destination principale des organismes de l'économie sociale et solidaire, associations, mutuelles et coopératives connaît une belle fréquentation. Qu'il nous soit permis de remercier à nouveau l'ex CE de la Mutuelle Louis-jean pour la dévolution de ce local à la Mutuelle de France 04-05, lors de sa constitution.

2013 > 2023

Construire une protection
sociale universelle



Promouvoir
la citoyenneté
en santé dans
une société
démocratique

Permettre
l'accès de
toutes et tous
à la santé

Faire de l'économie sociale et solidaire
un levier du changement



2013
2023

La Mutuelle de France Alpes du Sud a entamé la décennie 2013-2023 en fêtant ses 50 années d'existence.

- 50 ans d'expérience au service de la santé.
- 50 ans de solidarité, de fidélité et d'accompagnement auprès de ses adhérents, d'écoute et de services.
- 50 ans d'actions et d'innovations, de dynamisme et de ténacité pour rester ancrée au cœur des Alpes du Sud, au plus proche du terrain, des territoires, des assurés sociaux et des entreprises qui lui ont fait confiance.
- 50 ans, l'occasion de marquer joyeusement l'événement avec deux journées festives à Gap et à Sisteron, où se sont déroulés plusieurs temps forts : animations sportives, concours de dessins d'enfants sur le thème de la solidarité, spectacles de théâtre avec une assemblée participative sur des sujets de santé, concerts musicaux.

Des journées marquées également par des discours forts et militants des présidents, des élus, pour rappeler l'histoire, le parcours, les engagements et les actions d'une petite mutuelle, créée par des passionnés, qui a su traverser les crises et résister au temps qui passe.

Tous les participants, adhérents, élus, personnels, se promettaient d'être encore là dix ans plus tard, pour fêter les 60 ans de la Mutuelle préférée des Alpains.

› 2013

30^e édition de la Foire Exposition de SISTERON, à laquelle la MFAS participe chaque année depuis sa création !

La toute première Foire eut une marraine nommée Danièle GILBERT, et c'est à nouveau elle que l'on retrouvait sur le stand de la Mutuelle aux côtés du Président Gérard SERREAULT pour cette édition de 2013. Pourtant, toujours réactive, notre Mutuelle a su se saisir du sujet, transformer une menace en opportunité et se réorganiser avec la création d'un service en charge du volet « Collectif »



Ratification et vote de l'accord national interprofessionnel, dit « ANI », qui généralise la complémentairesanté en entreprise, et impose aux employeurs de participer à 50 % de la cotisation.



B Cabinet d'Avocats Boukris
LA COMPLEMENTAIRE SANTE COLLECTIVE EN 2013
Etat des lieux et perspectives pour les mutuelles ?
 Cabinet d'Avocats Boukris

Malgré la forte vague de contestation soulevée par cette réforme qui, en créant une segmentation supplémentaire, vient casser encore davantage la solidarité, l'accord est voté pour une entrée en vigueur en 2016. Il contraint les complémentaires à s'adapter au plus vite. Mais surtout, cet accord fait peser un risque fort de perte d'effectif dans les mutuelles interprofessionnelles, perte évaluée dans un 1^{er} temps à environ un tiers du fichier, en raison de la mise en place d'accords de branche dont se sont immédiatement saisi les organismes paritaires au détriment des structures plus modestes comme la MFAS.

Pourtant, toujours réactive, notre Mutuelle a su se saisir du sujet, transformer une menace en opportunité et se réorganiser avec la création d'un service en charge du volet « Collectif », tant en gestion qu'en développement, permettant ainsi de limiter la perte d'adhérents et surtout de mutualiser de nombreuses entreprises.

› 2014

Renforcement de l'Union des Mutuelles de France Santé et Prévoyance (UMFSP) pour préparer l'arrivée de l'ANI et être présents sur le grand collectif et les accords de branche, comme le Thermalisme, la Plasturgie, le Transport (sanitaire, voyageurs et marchandises) ...

Ce sont 6 mutuelles qui unissent leurs compétences :

- Solimut Mutuelle de France,
- Mutuelle Familiale de la Corse (qui sort de l'Union en 2016 pour mener à bien un projet de rapprochement),
- Mutami,
- Solimut Centre Océan (MSCO),
- SMH,
- Mutuelle de France Alpes du Sud.

L'union mutualiste est ensuite transformée en «Groupe prudentiel» (UMG), dénommé Solimut Mutuelles de France, pour permettre aux mutuelles qui y sont soumises de préparer l'entrée dans Solvabilité II au 1^{er} janvier 2016 (réforme réglementaire européenne du monde de l'assurance analysant les risques et la couverture nécessaire pour s'en prémunir).

Dans le même temps, le Groupe Solimut a également créé une Union technique (UGM), pôle mutualiste axé sur le développement et la communication, dont sont membres les mutuelles affiliées de l'UMG et les cinq autres mutuelles suivantes : Mutuelle MCRN, Mutuelle des Cheminots Picards, Mutuelle des Services Publics, Solimut Mutuelle Personnels d'Organismes Sociaux, et la Mutuelle Familiale de la Corse.

L'union fait la force, et la MFAS a fait le choix dès le départ d'intégrer le Groupe Solimut et de participer activement à tous les travaux qui y sont menés. En 2016, le Groupe Solimut compte 1 million de personnes protégées en santé et en prévoyance, 650 salariés et 390 M€ de chiffre d'affaires.

Cependant, devant le constat partagé des exigences croissantes et l'hétérogénéité des mutuelles qui le composent, le 15 décembre 2021, à l'unanimité, les 5 groupements mutualistes ont pris la décision de dissoudre le Groupe prudentiel ainsi que l'Union technique conjointe.

Les travaux conduits au sein du Groupe prudentiel pendant ces années nous ont permis de nous préparer à Solvabilité 2 et de relever le défi d'assurer « en solo » le volet prudentiel depuis le 1^{er} janvier 2022.

Groupe
Solimut
 Mutuelles
 de France

» 2015

Création de la première « mutuelle des administrés », à Briançon, s'étendant sur tout le territoire de la communauté de communes du Briançonnais.

Depuis plusieurs années maintenant, la MFAS développe son offre de mutuelle des administrés sur les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence. Elle est partenaire à ce jour de plus de 20 communes et 4 intercommunalités regroupant un total de 70 communes.

Son positionnement en proximité rejoint la volonté croissante des communes ou de leurs intercommunalités qui s'exprime en faveur d'un meilleur accès aux soins pour leurs habitants, d'une plus grande mutualisation des personnes en précarité grâce à la Complémentaire santé solidaire, de la possibilité de proposer des permanences au plus près de la population, organiser des actions de prévention en lien avec le réseau des services de soins et d'accompagnement mutualistes...



Ce développement se poursuit notamment grâce à la proximité de la Mutuelle avec ses adhérents, son ancrage territorial fort et ses 6 agences au sein desquelles les conseillers ont de larges compétences pour rendre aux adhérents le plus grand nombre de services en direct... la Mutuelle de France Alpes du Sud reste la dernière mutuelle à avoir conservé son siège social dans les Alpes du Sud !



La Mutuelle de France Alpes du Sud sur les 10 dernières années a dû faire face à une accumulation de taxes et de transferts de charges : augmentation du forfait journalier, mise en place du « reste à charge 0 » (100 % santé), taxe sur les contrats santé, taxe forfait médecin traitant, taxe COVID, déremboursements des régimes obligatoires (encore en 2023 sur le dentaire...).

À chaque nouveau coup annoncé, la Mutuelle de France Alpes du Sud, avec la Fédération des Mutuelles de France, a toujours réagi, communiqué, milité, s'est toujours battue et s'est toujours opposée avec force à toutes les mesures qui pouvaient défavoriser les assurés sociaux.



10 ans pendant lesquels la Mutuelle de France Alpes du Sud n'a cessé d'œuvrer pour améliorer l'accès aux soins de ses adhérents :

- actions pour le maintien des urgences hospitalières et de l'hôpital public,
- actions pour défendre l'offre de soins dans les zones rurales,
- actions de prévention avec le livre III « Mutuelle d'Action Sociale Alpes du Sud » devenue « Oxance »,
- soutien des structures de services de soins et d'accompagnement mutualiste (optique, dentaire, audioprothèse, centre de santé) et collaborations étroites avec les autres structures mutualistes,
- mise en place du service de télémedecine MEDA-VIZ 7j/7 et 24h/24 gratuit pour ses adhérents,
- choix militant de conserver la gestion de la Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU / ACS).

Enfin, 10 ans passés à limiter les impacts sur les adhérents avec une augmentation contenue et maîtrisée des cotisations... Une gestion au plus juste, au plus proche, en « bon père de famille », le leitmotiv de la Mutuelle de France Alpes du Sud.



Des partenariats qui comptent !



Depuis 33 ans (dont une année neutralisée par l'épidémie de COVID19) le partenariat Mutuelle de France Alpes du Sud/Roue d'Or Sisteronaise, avec le **Grand Prix Cycliste des Mutuelles de France** valorise les liens entre Mutualité et activité physique.

D'autres clubs et disciplines sportives telles que le hockey, le football, le rugby, les clubs boulistes, le cyclotourisme sont accompagnés par la Mutuelle.



Enfin, la Mutuelle a également été partenaire d'événements culturels : peinture, littérature, représentations théâtrales... lors de ses moments forts tels que les rencontres mutualistes ou AG.

Des partenariats mais aussi un engagement constant à l'endroit des entreprises et actions de l'économie sociale et solidaire, notamment avec le Secours Populaire Français, L'association La Populaire, la Mission Locale 04...



2020-2021

Face à la pandémie de COVID19 et aux différents confinements imposés, la Mutuelle a su réagir et mobiliser ses équipes en mettant en place du télétravail, en gardant le contact par tous les moyens et en continuant d'accompagner les adhérents et les entreprises. Chaque jour, des appels téléphoniques à nos adhérents les plus âgés ont été mis en place, des contacts avec les entreprises ont été établis quotidiennement pour savoir si elles avaient besoin de reporter des appels de cotisations, ou d'autres services.



Durant toutes ces années la Mutuelle a fait le choix de la proximité en maintenant et développant ses agences locales sur les 2 départements, Manosque, Digne-les-Bains, Sisteron, Gap, Embrun et Briançon.

Le déménagement de l'agence de Briançon en 2019, et le réaménagement des bureaux de Sisteron, Digne-les-Bains et Gap en 2023, rappellent la vo-

lonté de la mutuelle d'accueillir ses adhérents dans des espaces lumineux, renouvelés, afin qu'il se sentent chez eux pour bénéficier au plus près des services proposés, d'accompagner les entreprises, une orientation qu'elle a encore plus affirmée en devenant en 2017 **La Mutuelle de France Alpes du Sud**.

2022

La Mutuelle continue à écrire son histoire de Mutuelle proche de ses adhérents et choisit d'assumer en interne, avec ses salariés et administrateurs, les obligations de Solvabilité II.

Ce choix qui aurait pu s'avérer périlleux montre le niveau de compétence et d'expertise que l'ensemble des salariés développent au quotidien.

Des services supports solides, un réseau à l'écoute et au service des adhérents, une équipe de conseillers collectifs formés et motivés, une cellule commerciale dédiée aux entreprises qui les accompagne avec beaucoup de réactivité, notre taille modeste n'est pas un handicap et nous a permis de nous adapter au flot constant de réformes !

Une Mutuelle qui s'inscrit dans la durée et qui peut s'enorgueillir de compter aujourd'hui parmi ses adhérents 11 centenaires et près de 300 mutualistes qui lui sont fidèles depuis plus de 50 ans (ou un peu plus de 780 mutualistes qui lui sont fidèles depuis plus de 40 ans).



NONHABE

Rencontre avec Raphaëlle Joséphine, une mutualiste de 100 ans!

C'est l'histoire d'une belle rencontre. Chantal Steycid, membre du bureau de la mutuelle, et Rémy Charpy, vice-président et président départemental de la Mutualité Française, ont rendu visite à Raphaëlle Joséphine, une bien jolie mutualiste qui a fêté ses 100 ans le 15 juillet dernier. Et comme on dit chez nous : « Elle ne les fait pas ! ». A la maison de retraite Fernand-Tandy de Thoard, Raphaëlle était toute pimpante, les yeux rieurs. Les dirigeants mutualistes, vêtus des bras chargés d'un énorme bouquet de fleurs et d'une belle rose, étaient émus devant cette mamie affable, douce et à l'écoute. C'est que Raphaëlle, avec son cœur « gros comme ça », a eu deux enfants, Alain et Michèle, qui lui ont donné six petits-enfants, et aujourd'hui il y a aussi huit arrière-petits-enfants !

Adhérente depuis dix-huit ans
Et la mutualité dans tout ça ? « J'ai adhéré à la mutuelle en arrivant ici, à Thoard, il y a dix-huit ans aujourd'hui car mon fils Alain est adhérent et il m'en a dit le plus grand

bien », raconte Raphaëlle. Jean-Claude Eyraud, le président de la Mutuelle de France Alpes du Sud, et Rémy Charpy ont été agréablement surpris de constater que la mutuelle compte 14 centenaires sur les deux départements alpins, et ils ont voulu marquer le coup en venant voir l'une d'entre elles.

Un beau moment

Si Jean-Claude ne pouvait être là, son vice-président et Chantal Steycid ont passé un beau moment à Thoard, avec Raphaëlle et son fils Alain. Ils ont beaucoup discuté avec notre mamie mutualiste. « Elle est très entourée, sa famille vient la voir souvent », précise Rémy Charpy. Cette visite est aussi l'occasion pour nous de parler de la dépendance, de la volonté de la mutuelle de tout faire pour que les gens restent chez eux le plus longtemps possible. Mais il est évident qu'il y a un moment où seul, on n'est plus en sécurité. De plus, les aidants familiaux ne peuvent pas tenir dans la durée. C'est là que des maisons comme celle-ci prennent le relais. »



2023

Engagement, Fidélité, Confiance

Ces trois mots définissent l'état d'esprit de celles et ceux qui gèrent au quotidien la Mutuelle.

- Ils sont aujourd'hui 21 salariés.
- Ils assurent la relation avec les adhérents dans une période difficile où la relation humaine a perdu en qualité avec la mise en place des plates formes numériques.
- Les 37 délégués élus dans nos rencontres mutualistes (Assemblées Générales de sections) et nos 14 administrateurs assurent la gestion « politique » de la Mutuelle, définissent les orientations et veillent à leur mise en œuvre.
- La nouvelle décennie qui arrive devra s'appuyer sur le parcours singulier des Mutuelles de France et sur la nécessaire confiance qui existe entre l'équipe de salariés et les élus.
- Nous devons durant cette période, œuvrer avec ténacité pour le renouvellement, le rajeunissement et la féminisation de nos délégués et de nos administrateurs.

- Au moment où notre protection sociale et notre système de santé sont à nouveau questionnés en profondeur, nous avons besoin d'un mouvement mutualiste offensif et fier de ses valeurs.

- La commémoration de notre 60^e anniversaire a été l'occasion de mettre en évidence la spécificité de notre mutuelle, héritière de la mutualité ouvrière et de mettre en avant ce parcours original dans les Alpes du Sud.

*Nous remercions toutes celles et ceux
qui ont participé à la réalisation
de ce livret.*

60 ans d'engagement à vos côtés

Un petit cocktail d'images pour clôturer ces 6 décennies d'actions marquantes et importantes de nos Mutuelles comme les très nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé à Paris, Marseille, Arles, Gap, Briançon, Digne-les-Bains, Sisteron...

Preuves s'il en est d'un engagement sans faille.



Mutuelle
de France
Alpes du Sud

La santé c'est nous